



COMMUNIQUE

Le séisme et le tsunami qui s'en est suivi sur les côtes du Japon ont malheureusement débouché sur la mort de centaines de personnes et l'explosion survenue sur un réacteur de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, libérant vraisemblablement de grandes quantités de substances radioactives. Un second réacteur, on l'a appris par la suite, est également mal en point.

L'ADELFA observe que, contrairement à Tchernobyl, réacteur démuné d'enceinte de confinement – cela avait été largement souligné à l'époque – l'on a affaire ici à un réacteur du même type que ceux exploités par EDF, doté donc d'un système de sécurité censé offrir toute garantie en matière de sûreté. Cela n'a pas suffi à le préserver, et les conséquences ne sont pas encore pleinement mesurables dans un pays réputé pour une culture du risque bien supérieure à la nôtre.

Cet événement ne peut qu'interpeller chez nous les décideurs politiques et industriels, acteurs du « tout nucléaire ».

Certes, on vous dira que la France n'est pas le Japon, qu'elle est à l'abri d'une catastrophe d'origine sismique. Rien n'est moins sûr. Le site nucléaire de Cadarache dans le sud se trouve sur la faille géologique de la Durance et ce n'est sans doute pas un hasard si les normes sismiques en usage en France viennent récemment d'être relevées.

L'ADELFA souligne par ailleurs qu'un certain nombre de nos centrales – dont Gravelines - sont situées en bord de mer et que nos autorités ont pris énormément de retard dans la prévention des risques de submersion marine. Les Pays Bas ont mis en œuvre à grands frais un plan Delta, la Belgique un plan Sygma. Nous n'avons pas encore chez nous de Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) digne de ce nom. En dépit de la chaude alerte du Blayais, fin 1999, où une catastrophe provoquée par un mascaret fut évitée de justesse, nos défenses de côtes sont notoirement insuffisantes, incapables d'enrayer, comme ce fut le cas avec Xynthia en Vendée, une brutale montée de eaux.

Or l'invasion par la mer du site de Gravelines pourrait engendrer une perte de contrôle brutale susceptible de provoquer la fusion du cœur d'un ou de plusieurs réacteurs et la libération dans l'atmosphère, comme au Japon, de masses d'air très fortement contaminées.

L'accident survenu au Japon incite donc à d'indispensables remises en cause. Il rappelle avec force qu'en dépit des discours probabilistes lénifiants l'énergie nucléaire, notamment là où elle a été développée dans la démesure, recèle des dangers mortels. De puissantes campagnes publicitaires sans retenue ne sauront faire oublier à la population que des choix sur lesquels elle n'a aucune prise ont mené à la catastrophe de Fukushima, 25 ans après le désastre de Tchernobyl.

Jean Sename

Président de l'ADELFA, membre du bureau de la CLI de Gravelines,
Membre du CA de l'ANCCLI